



De : FERREIRA Antonio, Délégué syndical
A : DUGUAY Vincent, Chef d'établissement Services Techniques,
Cc : COSTE Bernard, vice-Président Services Techniques
DREUX Daniel vice-Président Relations Sociales

Objet : Modification planning équipe Space Montain

Chessy, le 17 Octobre 2007

Monsieur le Directeur,

Le 20 septembre 2007 le chef de service de maintenance Space Montain, M. Buquet Bernard, s'est présenté auprès de l'équipe de nuit fixe avec un nouveau planning et une date d'application de celui-ci au 30 septembre 2007.

Après un rejet unanime et de vives protestations de la part des salariés il semblerait que vous ayez été contraint de vous déplacer afin d'entendre ces derniers.

Suite à cette réunion et dans un geste humaniste de votre part vous avez repoussé la date d'application au 1^{er} novembre 2007. Ce que vous avez confirmé lors de la dernière réunion de DP.

J'attire votre attention sur le fait que ces salariés, tout comme une très grande majorité des techniciens travaillant de nuit fixe au sein de l'établissement, ont leur cycle du lundi soir au vendredi matin (soit 4 nuits de travail suivie de trois nuits de repos). Et ce depuis de très nombreuses années, les équipes de 3X8 couvrant elles les week end de nuit.

Si ce cycle à été adopté par le passé ce n'est vraiment pas par bonté d'âme de la part de vos prédécesseurs mais bien parce qu'il répond le mieux à la « productivité » des salariés exigée par le fonctionnement des services mais surtout parce qu'il a un impact moins néfaste sur la santé des techniciens et le taux d'accident du travail/trajet que tout autre type de cycle.

Or j'ai été stupéfaits de constaté sur le nouveau planning des aberrations telles que : dimanche repos, lundi et mardi 21 h 45 - 07 h 30, mercredi et jeudi repos, vendredi, samedi et dimanche 21 h 45 - 07 h 30...

Confédération Française Démocratique du Travail

Section Syndicale Eurodisney SAS, SCA , ED Spectacles
Boîte Postale 100. Bâtiment Brother Bear
77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 04
Tél. : 01 64 74 48 57 - 01 60 43 61 28 Fax : 01 64 74 48 76
www.cfdt-disney.org • mail: section-syndicale@cfdt-disney.org

Outre l'impacte plus que négatif sur la vie privées je suis effaré de constater que la santé de vos salariés a aussi peu d'importance à vos yeux !

Par extension, j'attire également votre attention sur d'autres risques tout aussi importants concernant la somnolence au travail. Dans le service cité ci-dessus comme dans bien d'autres elle pourrait être lourde de conséquences. En effet ces techniciens travaillent dans des secteurs sensibles ou la sécurité de nos visiteurs nécessite une vigilance accrue dans son travail.

De plus la première nuit étant la plus dangereuses et la plus difficile dû au décalage jour/nuit les salariés sont d'avantage « productif » lors des nuits suivantes. En raccourcissant le nombre de jours travaillés (passé de 4 à 2 voir 3) entre deux périodes de repos vous ne faite que la ralentir, allant à l'encontre de votre objectif ...

Le fait de n'octroyer que deux jours de repos entre deux périodes de nuit démontre s'il le fallait votre méconnaissance du sujet ! Je vous invite à vous retourner vers des gens plus compétant dans le domaine et en particulier le médecin du travail.

Monsieur Théophile ZADROZYNSKI a dernièrement transmis une enquête sur le sujet, réalisé par le Groupement des Médecins du Travail de l'Oise ainsi que dans l'entreprise, au CHS-CT. Bien qu'à l'époque celui-ci était présidé par votre prédécesseur je pense que vous en trouverez facilement une copie. A défaut je tiens mon exemplaire à votre entière disposition. Je vous invite donc à y plonger sans plus attendre tant elle est riche d'enseignements.

Pour finir, je regrette que sur un sujet aussi sensible et avec un impacte sur la santé des salariés vous n'ayez pas pris la peine de consulter les institutions représentatives des salariés. Toute fois je ne peux que vous mettre en garde sur le mécontentement générer par des changements de planning intempestif comme vous l'envisagez, non seulement sur les cycles de nuit mais sur l'ensemble de la division.

C'est pourquoi je vous demande d'abandonner la mise en place de ce nouveau planning au sein du service Maintenance Space Montain.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous pris d'agréer monsieur Duguay, l'expression de mes sentiments distingués.

M. FERREIRA Antonio